BOURSES ET AIDES DE L'ENTRAIDE UNIVERSITAIRE FRANÇAISE

L'Entraide Universitaire Française (EUF) propose une aide financière aux étudiants en France, notamment ceux qui rencontrent des difficultés particulières. **Elle offre notamment des bourses ponctuelles pour faire face à des dépenses imprévues (par exemple, des frais de santé, des problèmes de logement) ou des aides régulières pour soutenir la vie quotidienne et les études des étudiants en situation de précarité.**

Les critères d'attribution varient en fonction du type d'aide et de la situation de l'étudiant. Généralement, l'EUF prend en compte :

Si vous êtes boursier du Crous
Si vous recevez une allocation logement
Si vous travaillez
Si vous avez une famille à charge
À combien s'élèvent les frais de scolarité
S'il faut acheter un matériel couteux pour vos études…

Pour bénéficier de l'aide de l'EUF, les étudiants doivent généralement constituer un dossier de demande comprenant des informations sur leur situation personnelle, financière et académique, ainsi que des justificatifs. Il est important de se renseigner sur les modalités spécifiques et les dates limites auprès de l'antenne locale de l'EUF ou sur leur site internet.

Au-delà de l'aide financière, l'EUF peut également proposer un accompagnement social et administratif pour aider les étudiants à surmonter leurs difficultés et à s'intégrer au mieux dans leur environnement universitaire.

Il est conseillé de contacter l'antenne la plus proche de son lieu d'études pour obtenir des informations précises et un accompagnement personnalisé.

https://entraide-universitaire.fr/index.php/https-www-campusfrance-org-fr/

Entraide universitaire française:
40 rue Rouelle
75015 - Paris
http://www.entraide-universitaire.org/